

COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 DECEMBRE 2009

L'an deux mille neuf et le quinze décembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Blagnac, régulièrement convoqué par lettres en date du vingt-sept novembre et du neuf décembre deux mille neuf, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, l'Hôtel de Ville, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur KELLER, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur KELLER – Maire

Monsieur LOUMAGNE – Premier Adjoint

Monsieur BERGON – **Monsieur CARLES** – **Madame FOLI** – **Monsieur BIDOUILH** – **Monsieur BOUREAU** – **Madame COMBES** - **Monsieur TEJEDOR** – **Madame LABORDE** – **Madame COUFFIGNALS** - **Mademoiselle BUISSON** - **Madame CALVAIRAC** –

Adjoints au Maire

Monsieur AJAS - **Madame BASTIEN-CANDOTTI** – **Madame BENNAMA** – **Mademoiselle BOUSQUET-FABRE** – **Monsieur BOYER** - **Madame CHEZE** - **Madame COUDREAU** - **Monsieur DUBOS** - **Monsieur GABARRE** - **Monsieur GOMEZ** – **Madame GUERY** – **Monsieur INDELICATO** – **Madame MASSETTE**– **Madame NENADITCH** -

Conseillers municipaux délégués

Monsieur BRIAND – **Madame IZAGA** - **Monsieur LEONARD** - **Madame POINSOT**- **Monsieur RASTOUL** -

Conseillers municipaux

ETE ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Madame DEQUEKER-THEETEN, conseillère municipale, a donné pouvoir à Monsieur BRIAND, conseiller municipal;

Monsieur RIGOUT, adjoint au Maire, a donné pouvoir à Monsieur BOUREAU, adjoint au Maire.

ETAIT ABSENTE :

Madame CAMBOULIVES, conseillère municipale.

-
- Nombre de conseillers en exercice : **35**
 - Nombre de conseillers présents ou représentés : **34**
 - Date de convocation : **27 novembre et 9 décembre 2009**
 - Date d'affichage : **27 novembre 2009**
 - Date de l'envoi de l'ordre du jour comportant une synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que des projets de délibérations et de documents utiles à la préparation de la séance : **9 décembre 2009**

- Date d'envoi de la délibération relative à l'avenant à la délégation de service public du chauffage urbain et du projet d'avenant : **30 novembre 2009**
- **Mademoiselle BOUSQUET-FABRE** a été désignée secrétaire de séance.
- **Monsieur LEONARD**, en sa qualité de membre de la Confrérie de la Carotte, n'a pas participé au vote de la subvention allouée pour l'exercice 2010 à cette association : **question n°5**
- **Monsieur CARLES**, en sa qualité de Président de la SEM Constellation, n'a pas participé au vote de la **question n°8**.

LORS DE CETTE SEANCE DU 15 DECEMBRE 2009, LES QUESTIONS CI-DESSOUS ONT ETE ABORDEES ET LES DELIBERATIONS SUIVANTES ONT ETE ADOPTEES A L'UNANIMITE SAUF MENTION SPECIALE.

OUVERTURE DE SEANCE

MONSIEUR LE MAIRE a évoqué le quartier Andromède qui poursuit son développement malgré le contexte économique et rappelé que le 8 décembre a eu lieu l'inauguration du programme de bureaux réalisé par le groupe ICADE, en présence du navigateur Olivier de Kersauson et du joueur de rugby néo-zélandais, membre de l'équipe du Stade Toulousain, Byron Kelleher.

MONSIEUR LE MAIRE a également évoqué l'expérimentation à Blagnac de la « maison intelligente » mettant en œuvre les dernières technologies pour le maintien à domicile en toute sécurité des personnes âgées. Cette expérimentation se fera en association avec l'IUT de Blagnac et plus particulièrement avec le département de formation « 2A 2 M » (aide et assistance au monitoring et au maintien à domicile).

MONSIEUR LE MAIRE a rappelé que le 11 décembre, à Séville, a eu lieu le premier vol de l'Airbus A 400 M puis a évoqué les festivités de fin d'année et souligné combien les Blagnacais apprécient les illuminations de la ville installées par les services municipaux ainsi que le Marché de Noël qui s'est tenu les 5 et 6 décembre.

DECISIONS DU MAIRE

RAPPORTEUR : **MONSIEUR LE MAIRE**
ET LES ADJOINTS CONCERNES

1. MONSIEUR LE MAIRE REND COMPTE DES DECISIONS QU'IL A PRISES DEPUIS LE 9 NOVEMBRE 2009 JUSQU'AU 27 NOVEMBRE 2009

Aucune n'observation n'a été émise.

CETTE QUESTION NE DONNE PAS LIEU À VOTE
--

FINANCES ET INTERCOMMUNALITE

RAPPORTEURS : **MONSIEUR CARLES**
MADAME CALVAIRAC (QUESTION N°7 B)
ET **MONSIEUR BERGON** (QUESTION N° 8)

2. DECISION MODIFICATIVE N°4 DU BUDGET PRINCIPAL 2009

▪ **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- correction d'imputation budgétaire : transfert de 3 000 € du compte « subventions de fonctionnement » au compte « autres services extérieurs ».
- 210 000 € pour remboursement à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse des recettes perçues sur les compétences transférées.
- en contrepartie, une inscription de 135 000 € en recettes permettra de percevoir de la part de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse le remboursement des avances provisoires des frais effectuées par la commune.

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par une diminution de l'autofinancement de 75 000 €.

▪ **SECTION D'INVESTISSEMENT**

- inscription complémentaire de 200 000 € pour l'acquisition de terrains à inscrire au budget annexe de la ZAC du Grand Noble afin d'équilibrer les comptes de clôture de ce budget.

Le suréquilibre de la section d'investissement viendra financer cette nouvelle inscription et la diminution de l'autofinancement.

3. SUBVENTION COMPLEMENTAIRE 2009

AFFAIRES CULTURELLES

- Association « Happyculture » (Théâtre du Chamboulé) : 1 840,00 €

Subvention exceptionnelle pour soutenir la diffusion durant le festival d'Avignon 2010 du spectacle jeune public « Loulou » qui a fait l'objet d'une aide à la création en juin 2009.

4. BUDGETS PRIMITIFS EXERCICE 2010 : BUDGET PRINCIPAL, BUDGET DE LA REGIE DES TRANSPORTS, BUDGET DE LA REGIE RESTAURATION

▪ **BUDGET PRINCIPAL**

INVESTISSEMENT : dépenses et recettes : 15 117 208 €

FONCTIONNEMENT : dépenses et recettes : 66 420 240 €

▪ **REGIE RESTAURATION :**

INVESTISSEMENT : dépenses et recettes : 22 867 €

FONCTIONNEMENT : dépenses et recettes : 3 214 431 €

▪ **REGIE DES TRANSPORTS :**

INVESTISSEMENT : dépenses et recettes : 57 980 €

FONCTIONNEMENT : dépenses et recettes : 1 316 290 €

**DELIBERATION ADOPTEE
PAR 28 VOIX POUR
DU GROUPE DE LA MAJORITE « BLAGNAC A CŒUR »
CONDUIT PAR BERNARD KELLER**

6 VOIX CONTRE :
**4 VOIX DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR »
CONDUIT PAR SACHA BRIAND**
**2 VOIX DU GROUPE « MIEUX VIVRE À BLAGNAC »
CONDUIT PAR REGIS LEONARD**

5. SUBVENTIONS EXERCICE 2010

▪ **Subventions de fonctionnement**

➤ Associations : 2 374 976 €

➤ CCAS : 272 070 €

➤ Service d'Aide à Domicile : 118 123 €

▪ **Subvention exceptionnelle :**

➤ Régie Restauration : 111 000 €

**MONSIEUR LEONARD, EN SA QUALITE DE MEMBRE
DE LA CONFRERIE DE LA CAROTTE,
N'A PAS PARTICIPE AU VOTE DE LA SUBVENTION
ATTRIBUEE À CETTE ASSOCIATION.**

6. CREATION DE CATEGORIES D'AMORTISSEMENT

Objet	Catégorie	Durée d'amortissement
Autres immobilisations corporelles	D1	10 ans
Matériels techniques divers	L5	10 ans
Installations techniques de cuisine	M3	10 ans
Installations agencements aménagements	R2	10 ans

7. INTERCOMMUNALITE :

A - CONVENTIONS ENTRE LA VILLE ET LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE (REMBOURSEMENT DE CHARGES, MISE À DISPOSITION DE LOCAUX, UTILISATION D'EQUIPEMENTS ET PROCES VERBAL DE TRANSFERT)

B – DISSOLUTION DU SIPYLA :

B1 – REPARTITION DES BIENS (cette délibération annule et remplace celle en date du 19/11/2009)

B2 – REPRISE DES PRESTATIONS DU SIPYLA PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE

Suite à la récente mutualisation des services informatiques de la ville de Toulouse (DSI) et de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, il est proposé que cette dernière assure l'ensemble des prestations fournies par le SIPYLA.

8. ZAC ANDROMEDE : AVANCE EN COMPTE COURANT D'ASSOCIE A LA SEM CONSTELLATION POUR LES TRAVAUX DU PONT SUR LE RIOU

La réfection de ce pont devient urgente pour garantir la sécurité des utilisateurs et il est souhaitable qu'elle soit rapidement effectuée.

La SEM Constellation ayant programmé ces travaux pour 2016 et afin de ne pas perturber l'équilibre financier de la ZAC Andromède, il est proposé d'avancer la trésorerie nécessaire - 558 000 € TTC sur 4 années - à la réalisation de ces travaux. Cette avance en compte courant d'associé est strictement régie par les dispositions de l'article L. 1522-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**MONSIEUR CARLES, EN SA QUALITE DE PRESIDENT DE LA SEM
CONSTELLATION, N'A PAS PARTICIPE AU VOTE DE CETTE DELIBERATION.**

AMENAGEMENT ET TRAVAUX

RAPPORTEURS : MONSIEUR **BERGON** ET MADAME **LABORDE** (QUESTIONS N° 11)

9. AVENANT AU TRAITE DE CONCESSION AVEC SGR/DALKIA POUR LES TRAVAUX D'AMELIORATION DU RESEAU DE CHAUFFAGE URBAIN (CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE)

En mars 2008, la présence de légionelles a été détectée dans certaines sous-stations et réseaux secondaires (privés) de chauffage urbain du Ritouret. Des travaux et des ouvrages complémentaires non prévus à l'origine du contrat de concession doivent donc être réalisés par le délégataire SGR pour sécuriser l'ensemble des installations (primaires et secondaires).

Montant des travaux : 2 009 000 HT à la charge du délégataire, financés par crédit-bail dont la charge sera répercutée sur le tarif des abonnés (+ 14%) pour maintenir l'équilibre financier de la concession.

**DELIBERATION ADOPTEE
PAR 28 VOIX POUR
DU GROUPE DE LA MAJORITE « BLAGNAC A CŒUR »
CONDUIT PAR BERNARD KELLER**

6 ABSTENTIONS :
**4 ABSTENTIONS DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR »
CONDUIT PAR SACHA BRIAND**
**2 ABSTENTIONS DU GROUPE « MIEUX VIVRE À BLAGNAC »
CONDUIT PAR REGIS LEONARD**

10. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AILE OUEST DE L'HÔTEL DE VILLE (ACCES DE LA SALLE DES MARIAGES)

Montant : 115 600 € HT

11. TRAVAUX DE REHABILITATION DU CINEMA REX :

A - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE ET DEMANDE D'INSCRIPTION AU CONTRAT DE PROJET (CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2007-2013) AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE, DU CONSEIL REGIONAL ET DU CONSEIL GENERAL (annule et remplace la délibération en date du 29 juin 2009)

Montant : 1 011 147,65 € HT

B – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE POUR LA REALISATION DU DIAGNOSTIC DE L'ACCESSIBILITE DU CINEMA REX

Montant : 1 360 € HT

COMMANDE PUBLIQUE

RAPPORTEURS : MADAME FOLI ET MADAME LABORDE

12. MARCHE DE CREATION GRAPHIQUE POUR ODYSSEUS-SPECTACLES : ATTRIBUTION D'UNE PRIME AUX CANDIDATS POUR LA REALISATION D'UNE MAQUETTE

Prime forfaitaire de 1 000 €.

URBANISME

RAPPORTEURS : MONSIEUR BIDOUILH
ET MONSIEUR CARLES (QUESTION N° 16 A)

13. VENTES ET ACQUISITIONS :

A – VENTE D'UNE PARCELLE A MADEMOISELLE DOT :

Environ 39 m² (20€ le m²)

B – VENTE DE PARCELLES A MONSIEUR FAJOLLE :

Environ 213 m² (20 € /m²)

ET A MONSIEUR PONS :

Environ 71 m² (20 € /m²)

C – ACQUISITION D'UN IMMEUBLE A MADAME MUNTANES :

445 000 € (+ frais de négociation d'un montant de 14 000 € et remboursement de la taxe foncière au prorata temporis).

D – ADOPTION DU PRINCIPE DE VENTE DE L'IMMEUBLE COMMUNAL SIS 21, RUE BACQUIE-FONADE (*afin de passer par des agences immobilières*)

DELIBERATION N° 13 D ADOPTEE

PAR 32 VOIX POUR :

28 VOIX DU GROUPE DE LA MAJORITE « BLAGNAC A CŒUR »

CONDUIT PAR BERNARD KELLER

4 VOIX DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR »

CONDUIT PAR SACHA BRIAND

2 ABSTENTIONS

DU GROUPE « MIEUX VIVRE À BLAGNAC »

CONDUIT PAR REGIS LEONARD.

14. ZAC DU GRAND NOBLE AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'OPERATION AVEC LA SCI DE VINCI :

Extension projetée (+ 199 m²), montant : 11 223,60 € HT.

15. PARTICIPATION AU PROGRAMME MUTUALISE DE L'AUAT POUR L'ANNEE 2009 :

Cotisation de 88 100 €

16. STUDIO « POLYGONE » :

A - REPRISE DU STUDIO ET DE LA RESIDENCE POLYGONE (*délibération complémentaire pour finaliser l'opération*)

B - DEMANDE PAR LA SOCIETE « POLYGONE MUSIQUE » DE REMISE GRACIEUSE DE DETTE :
Montant 21 020€ TTC.

DELIBERATION N° 16 B ADOPTEE
PAR 28 VOIX POUR :
28 VOIX DU GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE
« BLAGNAC A CŒUR » CONDUIT PAR BERNARD KELLER
5 VOIX CONTRE :
4 VOIX DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR »
CONDUIT PAR SACHA BRIAND
1 VOIX DE MADAME POINSOT DU GROUPE
« MIEUX VIVRE A BLAGNAC » CONDUIT PAR REGIS LEONARD

1 ABSTENTION DE MONSIEUR LEONARD

JEUNESSE ET EDUCATION

RAPPORTEUR : MADAME **COMBES**

17. ACTUALISATION DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES CRECHES ASSOCIATIVES

18. RECONDUCTION DE LA CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE « RENCONTRE PARENTS ENFANTS ».

AFFAIRES SOCIALES

RAPPORTEUR : MADAME **COUFFIGNALS**

19. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE POUR LE PLIE ANNEE 2010 :
Montant 50 000 €

20. AIDE A DOMICILE : ADOPTION DU CONTRAT INDIVIDUEL DE PRISE EN CHARGE DES BENEFICIAIRES

RESSOURCES HUMAINES

RAPPORTEUR : MONSIEUR LOUMAGNE

21. REMPLACEMENT DE PERSONNELS TITULAIRES : RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES
22. CREATION D'EMPLOIS NON TITULAIRES POUR FAIRE FACE A DES BESOINS OCCASIONNELS OU SAISONNIERS
23. REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS
24. CREATION DE L'EMPLOI A TEMPS COMPLET DE REFERENT DU PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) DU SECTEUR NORD OUEST
25. CREATION D'EMPLOIS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE)

Madame POINSOT et Monsieur LEONARD ont cependant émis des réserves sur ces emplois qui sont affectés au centre de vaccination et relèvent donc de la compétence de l'Etat.

MONSIEUR LE MAIRE a souligné que ces emplois étaient totalement pris en charge par l'Etat.

QUESTIONS ORALES

Madame FOLI a informé l'assemblée des efforts des adjoints et de leurs services en matière de développement durable. Ainsi, les préconisations en la matière sont de plus en plus intégrées dans les marchés publics adoptés par la Ville : en 2009, 25 % d'entre eux répondent à ces critères.

**AUCUNE AUTRE QUESTION N'AYANT ETE SOULEVEE,
MONSIEUR LE MAIRE A LEVÉ LA SEANCE A 21 H .**

LE TEXTE COMPLET DES DELIBERATIONS PEUT ETRE CONSULTE EN MAIRIE.

LE PROCES-VERBAL INTEGRAL DE LA SEANCE SERA CONSULTABLE A L'HOTEL DE VILLE DES SA RETRANSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES DELIBERATIONS.